

sable souci des œuvres ne doit pas faire oublier le non moins nécessaire examen des idées et des principes. Il est vrai aussi que, dans ces réunions, l'on entreprenait parfois cet examen ; mais alors, autre inconvénient, l'inspiration directrice en était généralement cherchée, surtout vers la fin, dans cette école aujourd'hui en contradiction flagrante avec les enseignements du Souverain Pontife, où des catholiques sincères et parfois éminents, tels que M. Claudio Jannet, par exemple, ont essayé vainement de concilier les lois de l'Evangile, avec les dogmes antichrétiens de l'économie classique. Il y aurait donc aujourd'hui, si le congrès national catholique avait suivi ces errements, une divergence des plus profondes, au point de vue social, entre l'aile droite et l'aile gauche de la grande armée catholique. Il n'en a pas été ainsi.

Il ne faut rien exagérer toutefois et, dans le désir de souligner d'un trait plus fort le rapprochement qui s'opère, il ne faut pas forcer les faits à prendre une signification qu'ils n'ont point. Soyons exacts et reconnaissons que, sur le terrain social, il existe encore une séparation très sérieuse entre les deux fractions opposées de l'opinion catholique. Mais enfin, la séparation se réduit. S'il est vrai que, comme autrefois, l'assemblée de Paris a surtout examiné, dans la question sociale, une question d'œuvres, il est non moins certain que les discussions ont été, pour ainsi dire, imprégnées de principes sociaux qui, loin de s'inspirer à peu près uniquement de la vieille économie libérale, ont parfois marqué une ressemblance étroite avec les idées de la démocratie chrétienne. Ils ne sont pas rares les sujets où les solutions des deux assemblées n'apparaissent point sensiblement différentes. Le choix de l'homme à qui le congrès de Paris a confié la direction de la section des œuvres sociales est, déjà par lui-même, assez significatif : il n'est autre, en effet, que M. Léon Harmel, démocrate chrétien assez résolu pour présider le congrès de Lyon, et lui donner ainsi l'appui de son autorité si considérable et si respectée. Enfin, l'on sait qu'une essentielle idée de la démocratie chrétienne, une idée qui lui appartient, qui la précise exactement, c'est l'idée d'amener la disparition des classes dirigeantes ; entendez bien que je ne dis pas "les dirigeants", mais "les classes dirigeantes" ; car les démocrates chrétiens ne rêvent pas de l'utopie égalitaire et savent pertinemment que la société aura toujours besoin de meneurs ; mais ils veulent que, plus tard, ces meneurs sortent du rang et ne soient plus imposés par une situation privilégiée de fortune ou de naissance. Or cette idée propre à la démocratie chrétienne a pénétré victorieusement sur plusieurs points, dans la discussion du congrès de Paris. Car enfin, n'est-ce pas cette opinion-là qui triomphait, quand les partisans du nouveau patronage, où l'on formerait des citoyens sachant se conduire eux-mêmes et diriger leurs camarades, l'emportaient sur les tenants du patronage antique, où l'on se bornait à préparer de braves gens, impersonnels, dociles moutons pour les bergers futurs ? Et ce n'est là qu'un exemple entre plusieurs.

De l'aile droite à l'aile gauche, on peut donc affirmer que l'union se fait sur le terrain démocratique aussi bien que sur le terrain constitutionnel, entre les diverses fractions de l'armée catholique. Ici, l'union a été formelle et un vote commun l'a précisée

dan
mai
dém
puis
cher
une
tion
tous
liqu
ce g
que
là se
Nou
à leu
vain

De

porta
révèl
la Ré
la Fr
bon d

I
du du
L'un
mîle,
l'Ouv
Table
des p
mand
d'un g
MAÇON
ques,"
craie
sur le
critiqu
DÉJON
niques